



Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Aménagement temporaire de la rue de l'hôtel-de-ville

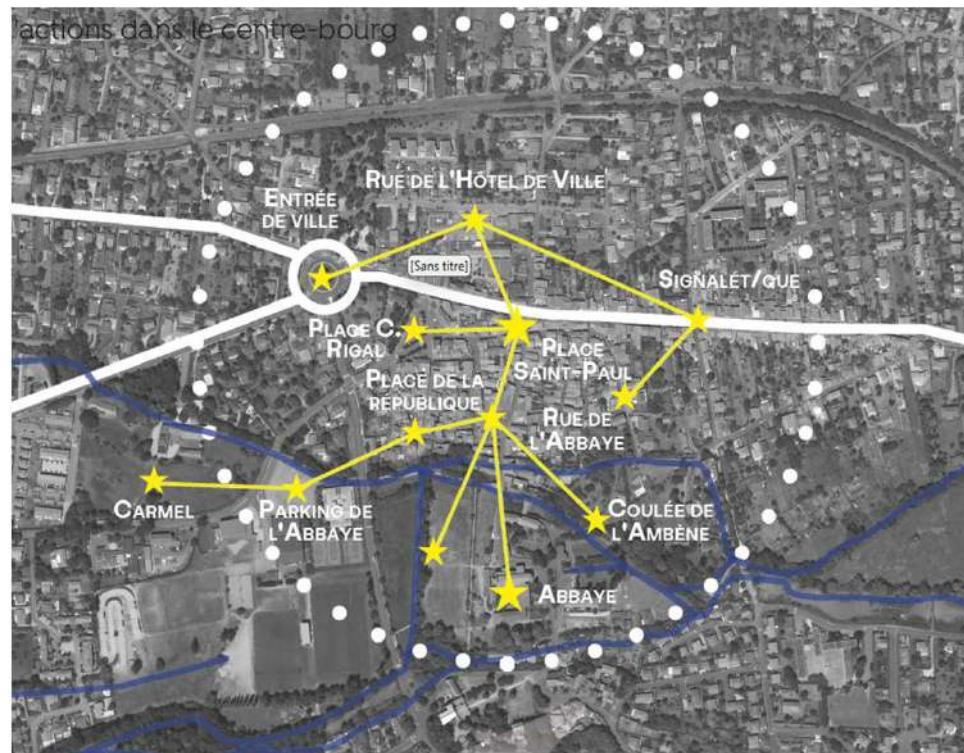


Déroulé de la présentation

1. Rappel de la démarche enclenchée depuis 2022
2. Objectifs de l'aménagement temporaire de la rue de l'hôtel-de-ville
3. Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants, complétée :
 - Données principales (comptages automatiques) réalisées par le bureau d'études
 - Eléments clés des rencontres avec les commerçants de la rue de l'hôtel-de-ville
4. Temps d'échanges

Rappel de la démarche

Renforcer l'attractivité du centre-ville → Améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants



ETAPE 1 : Réalisation d'une étude globale (2022/2023) pour définir un schéma directeur de réaménagement du centre-bourg



Démarche de participation citoyenne :

- 2 réunions publiques (octobre 2022 et septembre 2023)
- 4 ateliers participatifs
- 1 atelier enfants
- Enquête papier : 163 réponses
- Stand lors du « Figo » (juin 2023)

→ Production d'un « Plan Guide » (15 fiches actions) avec vision long terme

Rappel de la démarche



PLAN GUIDE → Axe prioritaire n°1 : Cadre de vie & espaces publics

Marquer et hiérarchiser les espaces publics	Connecter et affirmer les espaces publics	Développer et sécuriser les modes doux	Donner à voir l' eau et la biodiversité
<ul style="list-style-type: none">+ Créer des séquences d'entrée de ville+ Renforcer l'axe Nord-Sud à travers la Rue de l'Abbaye et atténuer le caractère routier de la D986+ Créer une mixité d'usages publics	<ul style="list-style-type: none">+ Créer un réseau d'espaces publics d'échelles et d'usages différents+ Valoriser le patrimoine existant et les activités en place (commerces, abbaye, marché, école, théâtre, sports....)	<ul style="list-style-type: none">+ Trouver un équilibre entre les flux (piétons, vélo, voiture) en définissant des parcours modes doux à l'échelle du centre-bourg - sans interdire la voiture !+ Apaiser l'artère commerçante en intégrant des modes doux et en proposant un profil asymétrique	<ul style="list-style-type: none">+ Renforcer les aménagements autour de l'Ambène+ Valoriser le patrimoine naturel autour de l'Abbaye+ Végétaliser le centre-bourg

ETAPE 2 : Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur les espaces publics en intégrant les mobilités : (Bureau d'études ARTER)

- Premières esquisses d'aménagement sur 4 espaces publics : rue de l'hôtel-de-ville, place Camille Rigal, rue de l'Abbaye et place 1^{er} mai/parking de l'abbaye,
- Proposition d'un aménagement « temporaire » sur la rue de l'hôtel-de-ville.

Aménagement temporaire rue de l'hôtel-de-ville

Objectifs d'une phase « test » :

- Tester de nouveaux usages,
- Réduire la vitesse et le nombre de véhicules,
- Améliorer la sécurité des piétons,
- Améliorer le cadre de vie et changer « l'image » de cet axe très passant.

Rappel du calendrier :

- 31 mars 2025 : Démarrage de la phase test
Adaptations en avril : suppression de l'alternat situé en face de la boulangerie
- De septembre à novembre 2025: réalisation de l'évaluation de la phase test (après 6 mois d'utilisation)

Evaluation de la phase « test »

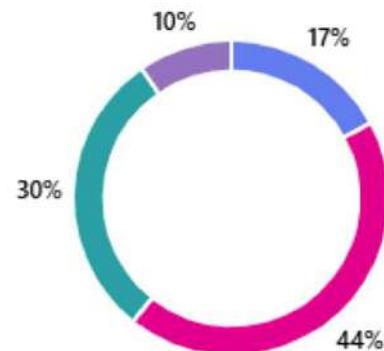
- **Du 9 au 15 septembre 2025 :** Mise en place de comptages automatiques et enquête de rotation sur le stationnement par le bureau d'études (en comparatif aux comptages réalisés en mai 2024) pour un « avant/après » l'aménagement des alternats ;
- **25 et 26 septembre 2025 :** Temps de rencontres en « porte-à-porte » avec les 11 commerçants (sur la portion de la rue de l'hôtel-de-ville),
En janvier 2025 : rencontres préalables en « porte-à-porte » des 11 commerçants pour échanges autour du projet envisagé ;
- **Du 1^{er} au 31 octobre 2025 :** Enquête (en ligne / papier) à destination des habitants.
Communication : réseaux sociaux, site internet Ville et article dans la Montagne
> Total de 376 réponses (*342 réponses en ligne + 34 questionnaires papiers*)
Soit un taux de retour : 22 %
(1699 Résidences principales – INSEE 2022)

Résultats de l'enquête habitants

Profils des répondants :

- 85 % des répondants habitent la commune de Mozac
Dont 30 % habitent dans le centre-bourg (soit 93 personnes)
- 15 % des répondants habitent sur une autre commune

Rencontrez-vous régulièrement des difficultés de circulation depuis la mise en place de cet aménagement temporaire (alternats/terrasses) ?

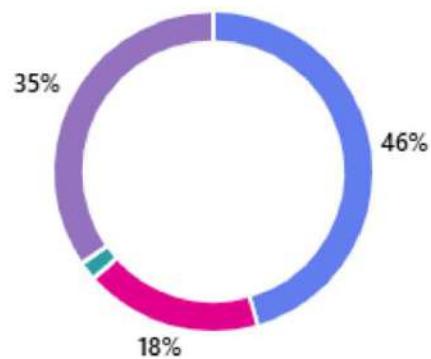


- Oui, je ne passe plus par la rue de l'hôtel-de-ville. 64
- Oui, j'évite de passer à certaines heures sur la rue de l'hôtel-de-ville. 163
- Quelquefois, mais je n'ai pas changé mes habitudes. 111
- Non. 36

- 61 % des répondants (227 personnes) ont modifié leur parcours / trajet (complètement ou occasionnellement).

Résultats de l'enquête habitants

Rencontrez-vous régulièrement des difficultés de stationnement (liées à cet aménagement temporaire) ?



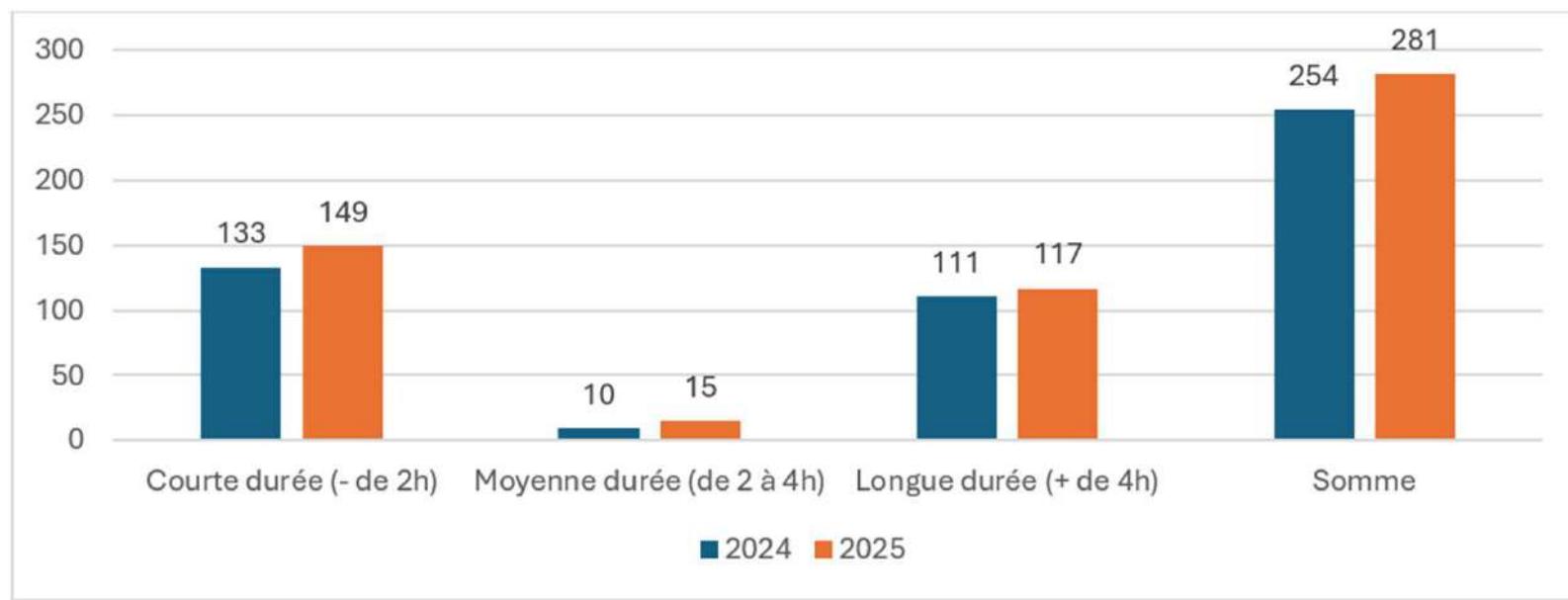
Sur la rue de l'hôtel-de-ville (zone bleue).	168
Sur la place Camille Rigal.	66
Autre endroit.	7
Non.	128

- **65 % des répondants** (241 personnes) déclarent **rencontrer des difficultés de stationnement** (et particulièrement sur la rue de l'hôtel-de-ville).

Données des comptages automatiques

Bureau d'études ARTER

Nombre quotidien d'automobiles en stationnement sur la rue de l'hôtel-de-ville



Hausse des pratiques de stationnement sur la rue de l'hôtel de ville :

- Une hausse du nombre d'usagers stationnant pour une « courte durée » de +12%,
- Une hausse du nombre total d'usagers stationnant de +11%.

Résultats de l'enquête habitants

Est-ce que la mise en place permanente d'une zone bleue sur la rue de l'hôtel-de-ville (stationnement limité à 2h00) vous semble nécessaire ?

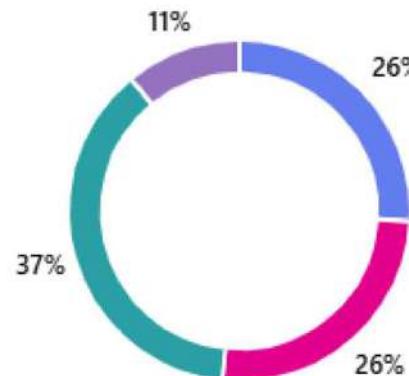


- | Réponse | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Oui, c'est une bonne idée pour les commerçants. | 117 |
| Oui, mais quelques places bien ciblées pourraient suffire. | 105 |
| Non, je ne vois pas l'intérêt. | 106 |
| Ne se prononce pas. | 41 |

- **60 % des répondants** (222 personnes) voient l'intérêt d'une zone bleue (dont 28 % avec quelques places bien ciblées).

Résultats de l'enquête habitants / Retour commerçants

Depuis la mise en place de cet aménagement temporaire, avez-vous modifié vos habitudes de consommation auprès des commerçants, artisans installés sur la rue de l'hôtel-de-ville / centre-bourg ?



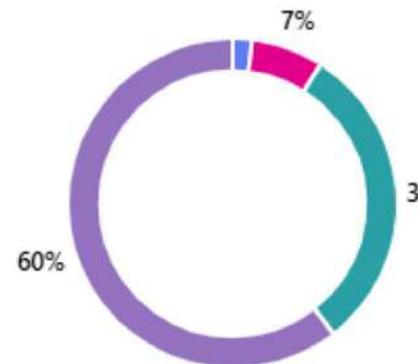
- | | |
|--|-----|
| ● Oui, j'ai réduit fortement mes achats. | 95 |
| ● Oui, je m'y rends de façon moins régulière. | 94 |
| ● Non, cela n'a rien changé dans mes habitudes. | 137 |
| ● Non, car je ne les fréquente pas habituellement. | 40 |

- **52 % des répondants** (189 personnes) ont **modifié « à la baisse » leurs habitudes de consommation**, représentant **1 répondant sur 4**.
- **Près de 4 répondants sur 10 déclarent n'avoir rien changé** à leurs habitudes.
- A noter qu'**1 répondant sur 10** ne fréquente pas ces commerces de proximité.

→ A noter que 8 commerçants sur 11 indiquent n'avoir ressenti aucune baisse de fréquentation de leur clientèle.

Résultats de l'enquête habitants

Avez-vous profité des 2 terrasses aménagées devant le bar/tabac/presse "Le Mozac" et le restaurant "Le Bœuf Gros sel" ?



● Oui, régulièrement.	7
● Quelquefois.	26
● Non, je n'en ai pas eu l'occasion.	112
● Non, je n'en ai pas eu l'envie.	222

- 60 % (222 réponses) déclarent n'avoir pas eu l'envie de profiter des terrasses.
- 31 % (112 personnes) déclarent ne pas en avoir eu l'occasion.

- 1 commerçant indique une augmentation de fréquentation de la clientèle,
- 8 commerçants trouvent une amélioration positive sur le cadre de vie.

Résultats de l'enquête habitants

Quel est votre avis sur l'esthétique des "alternats/terrasses" (bois, bacs de végétalisation, réemploi des matériaux par la suite...) réalisés par les services techniques ?

306 réponses

3 thématiques principales par ordre décroissant (par rapport au nombre de remarques) :

1/ Sécurité et visibilité :

- **Manque de visibilité des piétons** (notamment les enfants et les poussettes) aux passages piétons
- **Danger accru** pour les piétons et les conducteurs, avec un risque d'accidents lié à la hauteur et à la végétation des bacs.
- **Visibilité réduite** pour les automobilistes, notamment en sens inverse.

2/ Esthétique (matériaux et entretien / végétalisation) :

- **Opinions partagées** : Certains trouvent l'aménagement esthétique (végétalisation, bois), d'autres le jugent massif, disproportionné, bacs trop hauts et massifs, encombrement perçu comme excessif, surtout pour une rue étroite.
- **Critiques sur le design** : Aspect "bricolé", bois vieillissant mal, entretien coûteux et manque d'harmonie

3/ Fonctionnalité-Usages :

- **Terrasses utiles** pour les commerces, mais **peu pratiques** (bruit, pollution et incivilités aux heures de pointe).
- **Circulation perturbée** : bouchons, comportements dangereux (accélérations, non-respect des priorités).
- **Aménagement peu pratique** pour les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes).

Résultats de l'enquête habitants

Trouvez-vous que cet aménagement temporaire a eu un impact sur :

(5 propositions avec 5 niveaux de réponse)

1/ Une réduction du nombre de véhicules sur la rue de l'hôtel-de-ville :



2/ Une réduction de la vitesse de ces véhicules :



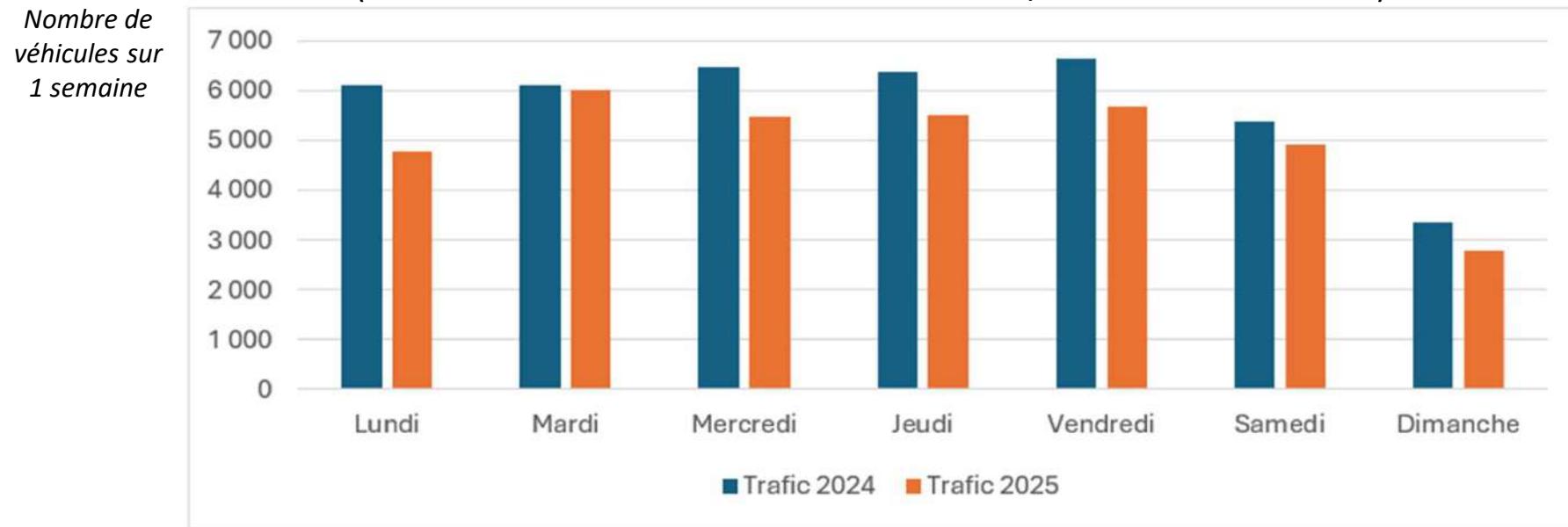
- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni en accord / Ni en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Complètement en désaccord

- **38 % des répondants** (137 personnes) ne sont « ni en accord / ni en désaccord » sur une réduction du nombre de véhicules.
- **27 % des répondants** (99 personnes) sont « plutôt d'accord » sur une réduction de la vitesse de ces véhicules.

Données des comptages automatiques

Bureau d'études ARTER

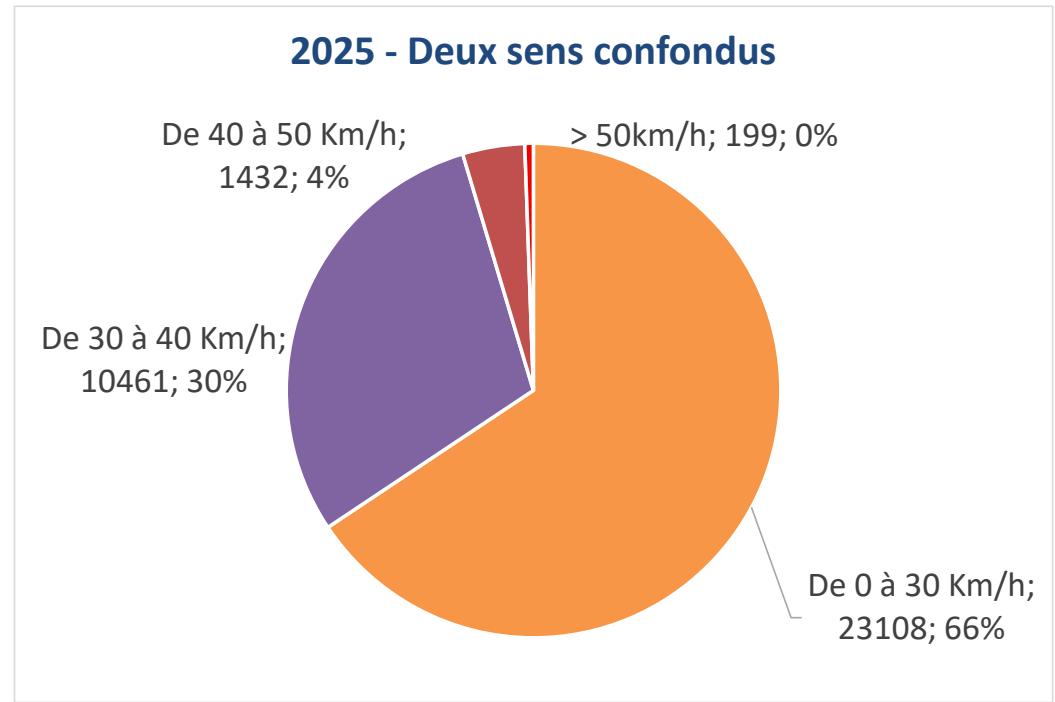
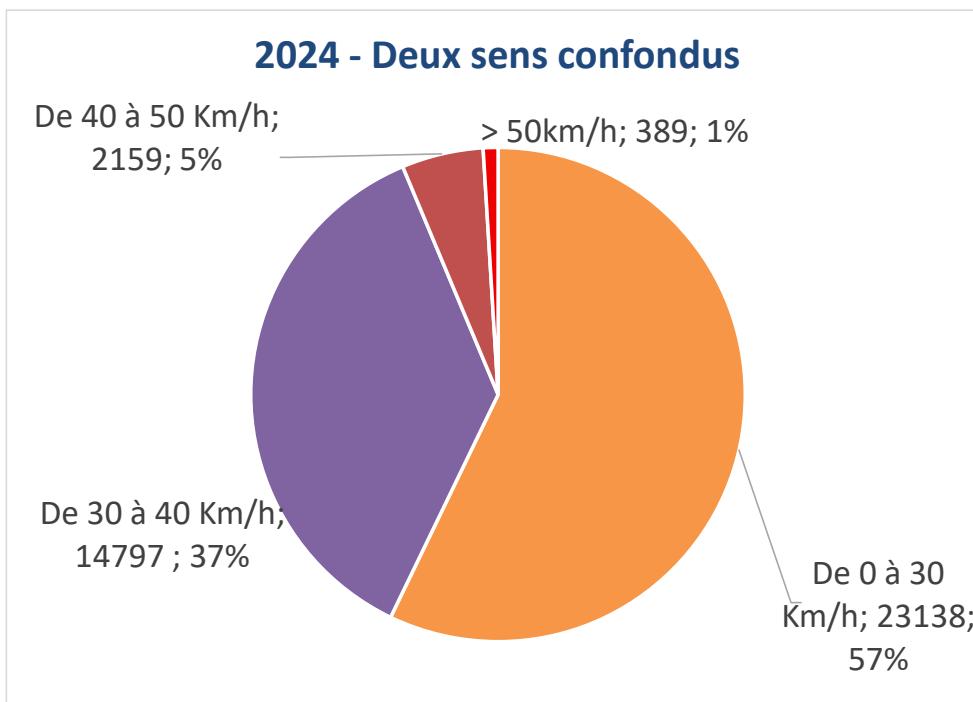
Trafic quotidien sur la rue de l'hôtel-de-ville
(deux sens confondus : en direction de Riom / en direction de Volvic)



- **Baisse de - 13 % sur le trafic hebdomadaire du nombre de véhicules (2 sens confondus) :**
 - 16 % dans le sens vers Riom
 - 10 % dans le sens vers Volvic
- Représentant une **baisse de - 5284 véhicules / semaine** (2 sens confondus).

Données des comptages automatiques

Bureau d'études ARTER



- Augmentation du taux de respect de la limitation de vitesse à 30 km/h : de 57% à 66%.
- Précision : diminution de 49% des excès de vitesse de plus de 20 km/h : de 389 à 199 en une semaine.
- L'analyse détaillée indique que les vitesses ont fortement baissé dans le sens de la perte de priorité dans l'alternat et légèrement augmenté dans l'autre sens (sens prioritaire).

Résultats de l'enquête habitants

Trouvez-vous que cet aménagement temporaire a eu un impact sur :

(5 propositions avec 5 niveaux de réponse)

3/ Une amélioration de la sécurité piétonne :



4/ Une amélioration de la fréquentation du centre-ville :



5/ Une amélioration du cadre de vie :

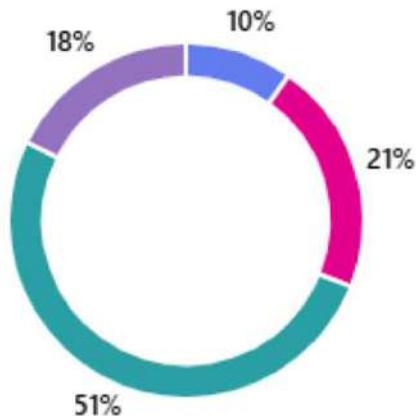


- Complètement d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni en accord / Ni en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Complètement en désaccord

- **46 % des répondants** (168 personnes) sont « **complètement en désaccord** » sur une amélioration de la sécurité piétonne.
- **42 % des répondants** (152 personnes) sont « **ni en accord / ni en désaccord** » sur une amélioration de la fréquentation du centre-ville.
- **37 % des répondants** (123 personnes) sont « **complètement en désaccord** » sur l'amélioration du cadre de vie.

Résultats de l'enquête habitants

Globalement, êtes-vous satisfait de cet aménagement temporaire ?



- | | |
|---|-----|
| ● Oui, c'est une bonne proposition. | 36 |
| ● Oui, mais des améliorations peuvent y être apportées. | 78 |
| ● Non, car il y a de nombreux inconvénients. | 188 |
| ● Non, il n'y a aucun intérêt. | 65 |

- **69 % des répondants** (253 personnes : 7 personnes sur 10) ne sont **pas satisfaits de l'aménagement temporaire** (dont la majorité : 51 % évoquent de nombreux inconvénients).

Résultats de l'enquête habitants

Trouverez-vous souhaitable de pérenniser (ou non) cet aménagement, et pourquoi ?

Question libre - 317 réponses

- **Opposition « ferme » :** → Environ 65% des réponses
 - **Dangerosité** : Manque de visibilité pour les piétons (surtout les enfants) et les conducteurs, risque accru d'accidents.
 - **Circulation perturbée** : Bouchons, comportements dangereux (accélérations, non-respect des priorités), et fluidité réduite.
 - **Inutilité** : Perçu comme inefficace pour ralentir la circulation, voir contre-productif (accélération automobilistes après l'attente).
 - **Critiques esthétiques** : Aménagement jugé "moche", "mastoc", ou mal intégré au patrimoine local.
 - **Coût et gaspillage** : Dépense d'argent public pour un résultat peu satisfaisant.
- **Soutien « conditionnel ou partiel » :** → Environ 25% des réponses
 - **Oui, mais avec des améliorations** : Réduire la taille ou la hauteur des bacs pour améliorer la visibilité, repenser la circulation (ex. : voie de délestage, radar, feux tricolores), améliorer l'esthétique et l'intégration urbaine...
 - **Oui pour la sécurité** : Ralentissement des véhicules et sécurisation des piétons, malgré les défauts actuels.
 - **Oui pour les terrasses** : Utile pour les commerces, mais à optimiser.
- **Soutien « sans réserve » :** → Environ 10 % des réponses
 - **Oui pour l'esthétique et la végétalisation** : Amélioration du cadre de vie et embellissement de la rue.
 - **Oui pour la sécurité** : Réduction de la vitesse et sécurisation des piétons.
 - **Oui pour les terrasses** : Dynamisation des commerces et création d'espaces conviviaux.

Résultats de l'enquête habitants

Enfin, quelles seraient vos suggestions pour améliorer la rue de l'hôtel-de-ville ?

Question libre - 261 réponses

- **Sécurité et visibilité (représentant environ 40% des suggestions)**
 - Réduire la hauteur/largeur des bacs
 - Remplacer par des matériaux ajourés (ex. : barrières métalliques, plots)
 - Améliorer les passages piétons (marquage, éclairage, surélévation)
 - Ajouter des ralentisseurs (dos d'âne, coussins berlinois)
 - Supprimer ou réduire les alternats
- **Régulation de la circulation (représentant environ 30% des suggestions)**
 - Remettre des feux tricolores, feux intelligents (détection de vitesse)
 - Créer une voie de délestage
 - Inverser les priorités dans les alternats
 - Installer des radars (radar pédagogique, tronçon, fixe)
- **Aménagements urbains et esthétique (représentant environ 15% des suggestions)**
 - Matériaux durables et esthétiques (ex. : pierre, métal)
 - Végétalisation adaptée (plantes basses, arbres)
- **Espaces publics et fonctionnalité (représentant 10% des suggestions)**
 - Réduire l'emprise des terrasses
 - Élargir les trottoirs
 - Ajouter des pistes cyclables
 - Créer des places de stationnement (ex. : en épis, PMR)

Temps d'échanges

Merci de votre attention